

**Zeitschrift:** Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft von Bern  
**Herausgeber:** Geographische Gesellschaft Bern  
**Band:** 38 (1947)

**Artikel:** L'émigration suisse hors d'Europe dans l'entre-deux-guerres (1919 à 1939)  
**Autor:** Vogel, Hermann E.  
**Kapitel:** III: La composition de l'émigration  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-323032>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le mouvement de l'émigration est devenu donc intense chaque fois que la situation outre-mer était plus prospère qu'en Suisse, et il s'est réduit, lorsque le phénomène contraire s'est produit. Il est certain qu'un grand nombre des émigrants de l'avant-guerre s'expatriait aux moments, où une crise profonde rendait instable la situation dans la mère-patrie, ou bien parce que les pays d'outre-mer jouissaient d'une situation prospère, et ils restaient en Suisse, lorsque la situation y était plus encourageante que hors d'Europe.

Dans l'entre-guerres, la situation paraît considérablement modifiée. La première guerre ayant provoqué un développement énorme des moyens de communication et une interdépendance croissante des différents États, les ébranlements économiques et sociaux (et d'autre part les périodes de prospérité) ont pris de plus en plus un caractère universel. Les crises économiques s'étendant désormais au monde entier, on ne peut plus échapper à une situation économique défavorable dans la mère-patrie en se déplaçant vers les pays transocéaniques.

### C. L'émigration transocéanique dans les années 1924, 1928, 1932, 1936

Le mouvement de l'émigration transocéanique suisse porte, en chiffres absolus, sur 3454 individus en 1924, 4057 individus en 1928, 915 individus en 1932, 1576 individus en 1936. Ceci correspond, par rapport à la population globale, à une intensité d'émigration de 0,85‰ en 1924, 1,00‰ en 1928, 0,23‰ en 1932, 0,39‰ en 1936.

Afin de pouvoir déterminer pour quelles raisons ces taux d'émigration diffèrent les uns des autres, nous examinerons brièvement la situation économique et sociale de la Suisse, caractéristique aux quatre années en question:

1924: Reprise dans toutes les branches économiques. Toutefois, les conséquences des lois restrictives de l'immigration, mises en vigueur outre-mer, se font encore ressentir.

1928: Prospérité de l'économie suisse, à l'exception de certaines branches de l'industrie textile et de l'agriculture, notamment en ce qui concerne l'exportation de produits agricoles.

1932: Forte crise dans les industries d'exportation (horlogerie, textiles, métallurgie) de même que dans l'agriculture et le tourisme. Situation encore relativement stable dans les constructions civiles.

1936: Reprise économique, due à la dévaluation monétaire, surtout dans les industries d'exportation. Crise dans le bâtiment.

Toutefois, comme on a pu le constater, un mouvement d'émigration intense ne signifie plus, dans l'entre-deux-guerres, que la situation soit critique dans la mère-patrie et prospère outre-mer, un chiffre d'émigrants minimum ne veut plus dire que la Suisse jouit d'une situation stable, tandis que les pays transocéaniques traversent une crise. Par contre, on peut prétendre que les possibilités de placement de main-d'œuvre et les déplacements d'individus d'un pays à l'autre ont augmenté chaque fois que le monde passait par une période de prospérité. C'est pour cette raison que le chiffre d'émigrants a été en 1924 et surtout en 1928 plus grand qu'en 1932 et en 1936.

## CHAPITRE III: LA COMPOSITION DE L'ÉMIGRATION

Afin de pouvoir vérifier la nature de certains problèmes particuliers qui interviennent dans le phénomène de l'émigration, nous allons passer à l'étude approfondie de la structure du courant d'émigration, en déterminant d'abord les diverses formes de ce mouvement et en examinant ensuite de quelle façon, et en quelle mesure, celui-ci est influencé, au cours des années 1924, 1928, 1932, 1936, par la structure économique et sociale de la Suisse d'une part, par l'économie mondiale d'autre part.

### A. La structure professionnelle du courant migratoire et la participation des différentes professions à l'émigration

1° Participation des diverses catégories professionnelles à l'émigration. Si nous considérons le tableau 4, nous constatons que le nombre des émigrants-agriculteurs est beaucoup plus élevé que celui des autres catégories d'émigrants.

Le commerce, la technique, le tourisme, le bâtiment, l'art ménager sont de moyenne importance pour l'émigration.

La plupart des 33 catégories professionnelles sont pour le mouvement de l'émigration d'une importance numérique réduite. 16 catégories présentent des taux de participation inférieurs à 1,0 %, 5 catégories des taux inférieurs à 2,0 % du mouvement d'émigration global.

Tableau 4. Les catégories professionnelles; leur participation au mouvement d'émigration

No	Professions	ABC <sup>1</sup>	1924 <sup>2</sup>	1928 <sup>2</sup>	1932 <sup>2</sup>	1936 <sup>2</sup>	Σ <sup>3</sup>	Σ <sup>4</sup>
1	Agriculture. . . . .	A	30,0	37,7	10,6	31,8	31,0	1,11
2	Industrie laitière . . . . .	C	1,0	0,7	0,5	1,2	0,9	0,70
3	Profession compl. (meuniers, etc.) . . . . .	C	0,2	0,2	0,2	0,0	0,2	0,60
4	Horticulture . . . . .	B	1,3	2,6	1,4	2,2	2,0	0,55
5	Mines et carrières. . . . .	C	0,1	0,1	0,0	0,3	0,2	0,03
6	Alimentation (artisans) . . . . .	B	2,2	2,0	3,8	2,5	2,3	0,56
7	Industrie alimentaire . . . . .	C	0,0	0,0	0,1	0,3	0,1	0,16
8	Habillement . . . . .	C	0,2	0,4	1,3	0,4	0,4	0,05
9	Soins du corps . . . . .	C	0,2	0,5	1,1	0,6	0,6	0,41
10	Horlogerie, Arts graphiques . . . . .	C	1,3	1,8	2,2	1,2	1,5	0,28
11	Bâtiment, Ameublement . . . . .	A	4,9	4,3	3,6	6,8	5,0	0,30
12	Arts massifs (forgerons) . . . . .	C	1,0	0,4	1,0	0,1	0,7	0,39
13	Industrie mécanique et métallurgique . . . . .	B	3,9	3,2	3,1	3,8	3,5	0,40
14	Industrie textile. . . . .	C	1,1	0,8	1,4	1,1	0,8	0,11
15	Industrie chimique . . . . .	C	0,7	0,6	0,8	0,8	0,7	0,82
16	Technique . . . . .	A	5,8	6,2	9,5	9,5	7,0	3,12
17	Banque . . . . .	C	0,8	0,6	1,0	0,1	0,4	(?)
18	Assurance . . . . .	C	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	(?)
19	Commerce . . . . .	A	17,3	15,5	19,6	15,8	16,5	0,78
20	Trafic . . . . .	C	1,0	0,7	0,3	0,8	0,8	0,09
21	Tourisme . . . . .	A	6,0	5,9	7,6	3,4	6,0	0,76
22	Carrières d'État. . . . .	C	0,7	0,5	0,9	0,3	0,6	1,50
23	Droit et économie . . . . .	C	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	1,67
24	Enseignement . . . . .	B	1,3	1,6	3,1	1,5	1,6	0,56
25	Médecine . . . . .	C	1,1	0,7	1,5	0,7	0,9	0,74
26	Sciences . . . . .	C	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	(?)
27	Beaux-Arts . . . . .	C	0,9	0,8	1,0	1,7	1,0	1,15
28	Ménage (domestiques, etc.) . . . . .	A	7,5	3,2	5,6	2,2	5,0	0,48
29	Professions féminines à domicile . . . . .	C	1,5	1,1	1,6	1,1	1,3	0,85
30	Éducation . . . . .	B	1,5	2,6	5,1	1,6	2,4	7,70
31	Assistance . . . . .	C	0,8	1,1	1,3	1,0	1,0	1,03
32	Carrières ecclésiastiques . . . . .	B	1,4	1,8	4,8	2,1	2,0	4,00
33	Rentiers, particuliers . . . . .	B	3,6	2,7	6,1	4,1	3,6	0,56

<sup>1</sup> Les lettres de la troisième colonne indiquent les catégories professionnelles de première importance (A : de 5 à 31%), de seconde importance (B : de 1,5 à 5%), de troisième importance (C : de 0,1 à 1,5%).

<sup>2</sup> Taux de participation — en pour-cent du nombre total des émigrants — au mouvement d'émigration des années 1924, 1928, 1932, 1936.

<sup>3</sup> Moyenne de ces quatre taux de participation.

<sup>4</sup> L'émigration suisse rapportée à l'effectif global des diverses catégories professionnelles. En pour-mille de la population globale.

L'année 1924 indique en majorité des taux de participation moyens. L'année 1928 se distingue par un taux élevé d'émigrants-agriculteurs. L'année 1932 indique des taux élevés d'émigrants provenant des industries d'exportation (textile et horlogerie), la technique, les affaires bancaires, le commerce, le tourisme, les carrières libérales, féminines et ecclésiastiques, des taux peu élevés d'individus appartenant à l'agriculture et au bâtiment. L'année 1936 se caractérise par des taux élevés d'ouvriers du bâtiment, des industries mécanique et textile, de la technique.

L'année 1924 étant une année de prospérité moyenne pour toutes les branches économiques, les taux de participation à l'émigration d'autre part étant moyens dans leur majorité, nous n'en pouvons pas tirer des conclusions quant aux facteurs du mouvement d'émigration. Par contre, il nous est possible de faire certaines déductions pour les autres périodes considérées.

En 1928, l'exportation des produits agricoles (lait, bétail) subit une crise à la suite de l'institution, par l'Allemagne et l'Angleterre, de droits de douane élevés. Simultanément, le nombre des émigrants-agriculteurs s'élève. Il existe donc une relation entre la politique économique de certains pays européens, la situation économique d'une branche d'activité suisse et le mouvement d'émigration outre-mer. Une situation favorable de l'agriculture outre-mer aurait pu avoir les mêmes effets, mais l'agriculture américaine était en grosses difficultés déjà durant cette époque de «high prosperity». Néanmoins, il n'est pas exclu que la situation défavorable de l'agriculture américaine ait pu provoquer un mouvement d'émigration intense d'agriculteurs, si, par hasard, ces émigrants allaient occuper des places que les Américains avaient quittées pour l'industrie. C'est une hypothèse qui met en relation certains pays d'outre-mer avec nos émigrants; elle suppose que nos émigrants subissaient l'attraction des pays transocéaniques.

En 1932, la crise économique mondiale a été chez nous très sensible dans les industries d'exportation, le commerce, le tourisme, l'agriculture. Les taux de participation élevés des émigrants provenant des industries d'exportation, de la technique, du commerce, du tourisme, sont donc l'expression d'une situation économique précaire de ces branches d'activité. De même, le taux peu élevé d'émigrants provenant du bâtiment, témoigne de la situation encore prospère à cette époque des chantiers de construction. Nous sommes donc en présence d'un mouvement d'émigration dû à la situation économique précaire dans la mère-patrie.

L'agriculture, par contre, qui souffrait à son tour de fortes difficultés, indique un nombre d'émigrants minimum. D'autres professions aussi ont en 1932 des taux inférieurs à ce que leur situation précaire aurait pu laisser prévoir.

Essayons de préciser le fait en comparant les taux de participation de l'année 1932 aux taux des trois autres périodes envisagées. On divise dans ce but les moyennes respectives des quatre années en question par les taux de l'année 1932, et on obtient, pour 14 professions de 1re et 2e importance, les taux suivants<sup>21</sup>:

Agriculture . . . . .	2,90	Commerce . . . . .	0,84	Rentiers . . . . .	0,59
Horticulture . . . . .	1,43	Tourisme . . . . .	0,79	Enseignement . . . . .	0,52
Bâtiment . . . . .	1,38	Technique . . . . .	0,74	Éducation . . . . .	0,47
Industrie mécanique . . . . .	1,13	Horlogerie . . . . .	0,68	Éclésiastiques . . . . .	0,42
Ménage . . . . .	0,89	Alimentation . . . . .	0,60		

Ces chiffres indiquent, en quelle mesure le mouvement d'émigration des différentes professions a été déprimé par l'insécurité économique des années de crise. Les professions manuelles s'en ressentent — il est facile de le constater — bien davantage que les professions non manuelles.

Cette situation particulière des professions manuelles est le résultat de deux phénomènes différentes: d'une part, les professions manuelles développent une mentalité plus conservatrice que les professions non manuelles; ceci s'exprimait par un sentiment d'hésitation vis-à-vis de l'émigration pendant ce temps de crise. D'autre part, la situation outre-mer contribuait encore à réduire l'émigration de la première catégorie d'individus.

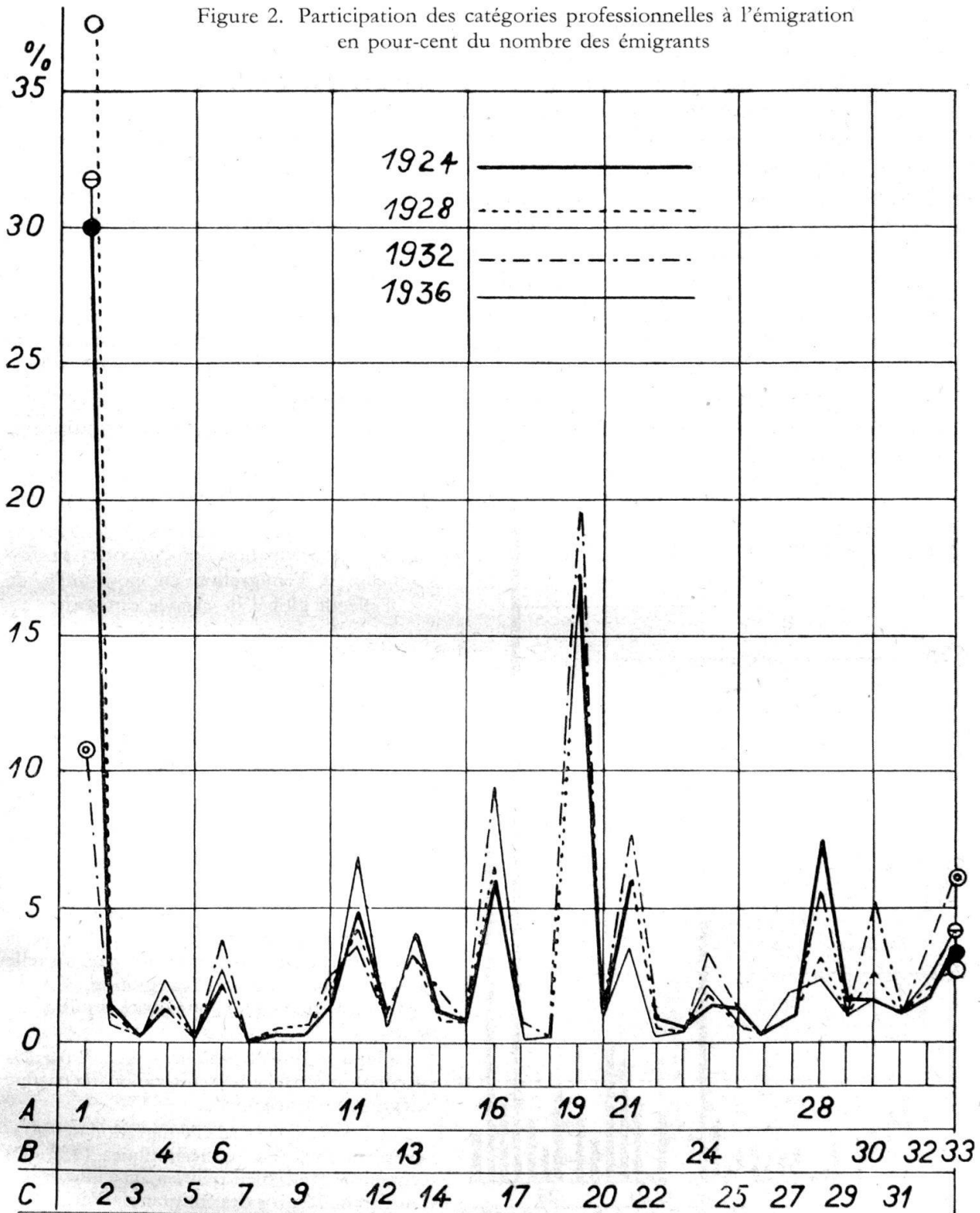
En 1936, notre standard de vie est réadapté aux conditions du marché mondial à la suite de la dévaluation du franc, et nos industries sont remises en état de combattre la concurrence étrangère. Il n'est pas surprenant de constater (fig. 2) que le nombre des émigrants appartenant à l'industrie mécanique et à la technique augmente en même temps que les exportations, puisqu'il a fallu des spécialistes pour réintroduire nos produits et le commerce sur les marchés d'outre-mer. Pour une raison bien différente, le bâtiment indique également des taux de participation élevés: c'est parce que cette branche d'activité comptait en 1936 encore un grand nombre de chômeurs et que les conditions du marché du travail continuent après cette date à rester défavorables. La participation intense au mouvement d'émigration est donc, en 1936, due à des circonstances diverses: d'une part à une politique expansionniste de certaines industries suisses en vue de la reconquête des marchés d'outre-mer, d'autre part à la situation écono-

<sup>21</sup> On divise, par exemple, dans l'agriculture, 31,0% (moyenne des quatre taux de participation) par 10,6% (taux de participation de l'année 1932); on obtient un taux de 2,90.

mique précaire d'une autre branche d'activité suisse travaillant en particulier pour le marché intérieur.

Les phénomènes que nous venons de décrire, peuvent d'ailleurs s'observer sur la représentation graphique suivante:

Figure 2. Participation des catégories professionnelles à l'émigration en pour-cent du nombre des émigrants



En ordonnée: Nombre d'individus pour-cent, appartenant à une catégorie professionnelle déterminée. En abscisse: Les différentes catégories professionnelles. Pour les autres indications, voir la légende du tableau 4.

Les agriculteurs (1) représentent de 38 à 11 % du nombre total des émigrants; en outre participent activement les artisans du bâtiment (11), les techniciens (16), les commerçants (19), le tourisme (21), le ménage (28) en 1924 et 1932, l'éducation (30) en 1932.

2° L'émigration suisse rapportée à l'effectif global des diverses catégories professionnelles. Le taux de participation, en pour-cent du nombre total des émigrants, ne nous montre pas dans quelle mesure chaque catégorie professionnelle de la population suisse a été touchée par l'émigration.

Nous constatons, à l'aide du tableau 4, colonne 9, que certaines professions libérales et la technique sont fortement sujettes à l'attraction du mouvement de l'émigration. Celle-ci est moins forte pour l'agriculture, le commerce, le tourisme. Elle est encore plus faible pour l'enseignement, le ménage. Elle est très faible pour les arts et métiers. On peut supposer que les individus appartenant aux professions non manuelles (professions libérales, techniciens, commerçants, employés d'hôtel) se déplacent avec plus de facilité que les travailleurs appartenant aux professions manuelles. Le taux d'intensité plus ou moins élevé est donc le résultat d'une structure professionnelle particulière. Exception doit être faite pour l'agriculture qui, malgré son appartenance aux professions manuelles, indique un taux d'intensité relativement élevé.

Une autre observation pourrait aussi retenir notre attention: certaines professions libérales, et notamment l'éducation et les carrières ecclésiastiques, trouvent à l'étranger un champs d'activité plus étendu et plus intéressant qu'en Suisse, puisque chez nous la demande en spécialistes de ce genre est assez réduite.

L'émigration suisse de l'entre-guerres est donc une émigration de qualité bien que, quantitativement, le nombre des émigrants manuels, notamment des agriculteurs, soit assez élevé.

Les phénomènes que nous venons de décrire, s'observent bien sur la représentation graphique qui suit.

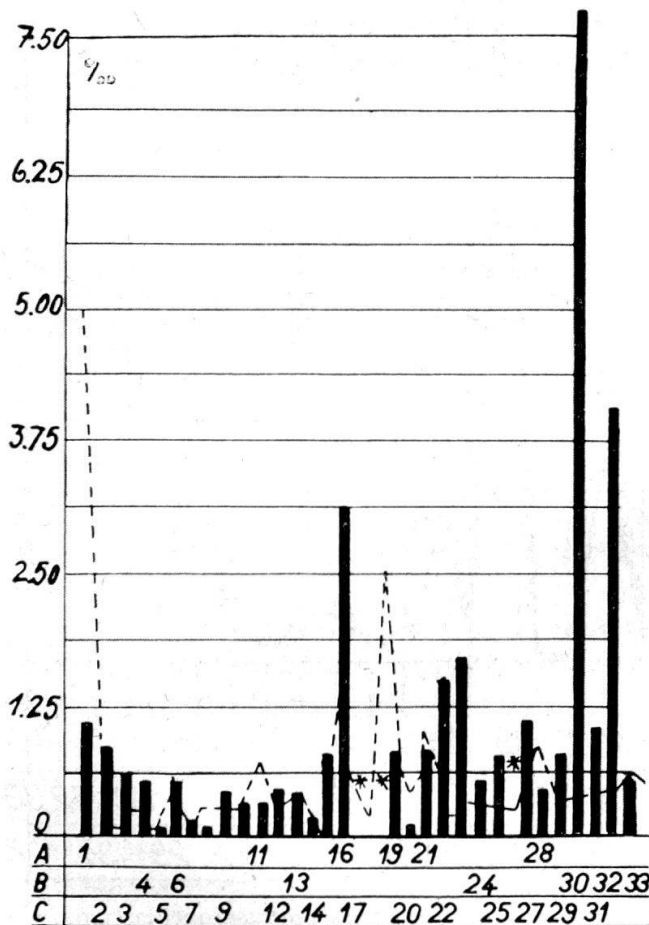


Figure 3. Participation des catégories professionnelles à l'émigration en pour-mille de l'effectif global de chaque catégorie

En ordonnée: Fraction en millièmes de la population globale appartenant à telle ou telle profession touchée par l'émigration. En abscisse: Les différentes catégories professionnelles.

La ligne pointillée indique le taux de participation au mouvement d'émigration de chaque catégorie professionnelle.

Importance relative de l'émigration des gouvernantes (30), des ecclésiastiques (32), des techniciens (16). Bien que les agriculteurs (1) fournissent le gros des émigrants (voir fig. 2), ils ne représentent qu'une minime fraction des agriculteurs suisses.

3° L'émigration en fonction des subdivisions des catégories professionnelles. Si enfin nous envisageons la composition du courant d'émigration à l'intérieur des différentes catégories professionnelles (Annexe I, pages 86/87), nous

constatons que plus du 90 % des émigrants-agriculteurs sont des paysans indépendants, moins de 10 % des manœuvres agricoles<sup>22</sup>, que dans l'industrie mécanique, l'industrie textile, le commerce, le nombre de travailleurs subordonnés diminue, en 1932, par rapport aux individus avec fonction dirigeante. Ainsi, dans l'industrie mécanique, le taux des mécaniciens descend au profit des contre-mâtres et directeurs. Le même phénomène s'observe dans l'industrie textile pour les fileurs, tisseurs, brodeurs, par rapport aux techniciens et directeurs. De même, en technique, les ingénieurs et techniciens gagnent, en 1932, par rapport aux monteurs et dessinateurs techniques. Aussi dans l'activité bancaire et dans le commerce, les taux des individus à fonction dirigeante ont, à cette époque, augmenté, ceux des personnes à position subordonnée diminué.

La crise mondiale déprimait donc davantage l'émigration des personnes à position subordonnée que celle des individus à fonction dirigeante. Or, ainsi que nous le verrons dans la troisième partie, comme les pays d'outre-mer limitaient à cette époque l'immigration d'individus dont ils disposaient eux-mêmes en surabondance, c'est-à-dire des travailleurs moins qualifiés, ils ont appliqué les restrictions moins rigoureusement aux personnes bien qualifiées qui malgré la crise pouvaient être d'un certain intérêt pour leur économie.

Et vice versa, la prospérité dont jouissaient les pays d'outre-mer en 1928, favorisait en Suisse l'émigration d'un nombre élevé de personnes à position subordonnée. Il paraît donc que des temps de prospérité outre-mer favorisent, en particulier, l'émigration de personnes à position subordonnée, que des temps de crise la contrarient.

En 1936, le taux des individus à fonction dirigeante est plus élevé encore qu'en 1932 dans les activités bancaires, le commerce et le tourisme. Or, nous avons pu constater que la dévaluation du franc en 1936 a mis la Suisse en mesure d'entrer en concurrence sur le marché mondial avec les autres pays, et, pour sauvegarder nos intérêts, nous avons dû envoyer à l'étranger des hommes expérimentés et qualifiés. Voilà donc pourquoi en 1936 le pourcentage des individus à fonction dirigeante a été plus élevé (relativement!) que celui des personnes à position subordonnée.

4° Les individus avec ou sans activité économique<sup>23</sup>. Le tableau 5 nous renseigne sur la participation à l'émigration des individus avec ou sans activité économique, les premiers l'emportant de beaucoup sur les seconds.

Tableau 5. Emigrants avec ou sans activité économique

Catégories économiques	1924 <sup>1</sup>	1928 <sup>1</sup>	1932 <sup>1</sup>	1936 <sup>1</sup>	<sup>2</sup>	<sup>3</sup>
Individus avec activité économique . . .	72,0	81,0	71,0	60,0	74,0	0,90
Personnes sans activité économique . . .	28,0	19,0	29,0	40,0	26,0	0,33

<sup>1</sup> Taux de participation — en pour-cent du nombre total des émigrants — au mouvement d'émigration des années 1924, 1928, 1932, 1936.

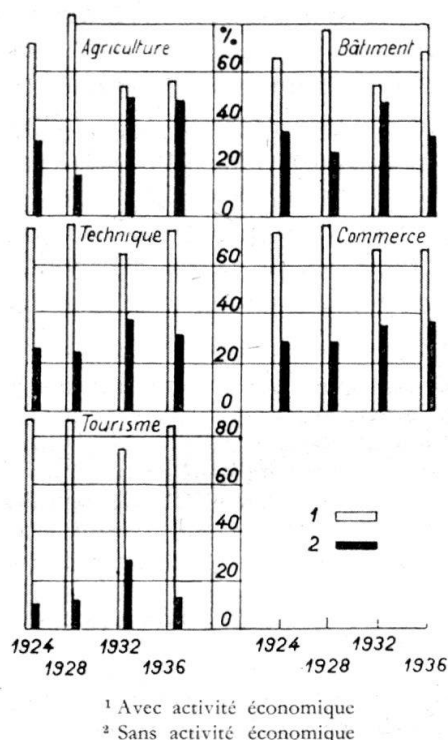
<sup>2</sup> Moyenne arithmétique pondérée de ces quatre taux de participation.

<sup>3</sup> Mesure dans laquelle la population suisse — appartenant à telle ou telle catégorie économique — a été touchée par l'émigration. En pour-mille de la population globale.

<sup>22</sup> L'agriculture en Suisse souffre toujours d'un certain défaut de main-d'œuvre, parce que les conditions d'engagement, de travail et de vie de cette classe de travailleurs sont insuffisantes: La journée de travail est très longue, le travail fatigant, le salaire peu élevé. D'autre part, le marché du travail agricole, déterminé par le cycle saisonnier, offre en été un nombre de places vacantes excédant le nombre des manœuvres disponibles, tandis qu'en hiver, la situation est inverse. De même, le genre d'exploitation foncière en Suisse — la petite exploitation — ne permet pas aux ouvriers agricoles de fonder un foyer. Voilà pourquoi même des fils de paysans, ne voyant pas la possibilité d'acquérir une ferme, préfèrent quitter leur terre, choisir une autre profession et, le cas échéant, s'expatrier plutôt que de se louer comme ouvriers agricoles. D'autre part, les émigrants-agriculteurs proviennent en principe de régions ne connaissant pas les exploitations agricoles occupant plusieurs manœuvres; par conséquent, le nombre de travailleurs de ce genre y est rare et ne peut donner lieu à une forte émigration.

<sup>23</sup> On appelle personnes sans activité économique des personnes à la charge des émigrants.

Figure 4. Individus avec ou sans activité économique par catégories professionnelles



En ordonnée: Individus sur cent avec ou sans activité économique. En abscisse: Les deux catégories en 1924, 1928, 1932, 1936.

Dans toutes les catégories, le taux de participation des individus avec activité économique est maximum en 1928, celui des individus sans activité économique maximum en 1932 (sauf pour le commerce).

Dans l'agriculture, le bâtiment, les professions techniques, le commerce et le tourisme, le taux de participation des individus avec activité économique est maximum en 1928, celui des individus sans activité est maximum en 1932. Les époques de prospérité paraissent donc favoriser l'émigration des individus ayant une activité économique; celle des personnes sans activité acquiert plus d'importance en temps de crise. Les pays d'immigration éprouvent, en temps de prospérité, un besoin accru de travailleurs de toute sorte et réussissent plus facilement à absorber les individus avec activité économique qu'en temps de crise. En temps de crise, en effet, chaque immigrant constitue pour les travailleurs indigènes une concurrence dangereuse, dès qu'il exerce une profession.

La catégorie des individus ayant une activité économique est donc, manifestement, plus sensible aux oscillations économiques que celle des personnes sans activité; et ces oscillations dépendent surtout de la situation des pays d'outre-mer.

Enfin, de quelle façon les différentes professions participent-elles à l'émigration des individus avec ou sans activité économique? Le pourcentage des individus ayant une activité économique est très élevé dans les professions qui obligent les travailleurs à vivre avec leur employeur<sup>24</sup>. Tel est le cas pour les gouvernantes (Éducation), ménagères, employés d'hôtel (Tourisme), boulangers et bouchers (Alimentation). Le type même de leur profession interdit à ces individus de se faire accompagner par des personnes à leur charge. Le taux des individus actifs est également élevé dans les carrières ecclésiastiques.

On sait qu'il s'agit de religieuses et religieux catholiques n'ayant évidemment pas de charge de famille, et de missionnaires partant, dans la plupart des cas, pour des régions tropicales malsaines ou dangereuses interdisant aux femmes et aux mineurs un séjour prolongé. L'agriculture, l'horticulture, le bâtiment comportent des taux relativement élevés de personnes sans activité économique. Dans ces professions, il est bon, en effet, d'avoir des enfants, le fils pouvant rapidement assister le père dans son travail; d'autre part, ces catégories de travailleurs manuels partent en majorité pour des pays à climat tempéré favorables à l'immigration de femmes et d'enfants, donc de personnes sans activité économique.

<sup>24</sup> Intensité de la participation à l'émigration, dans chaque profession, des individus avec activité économique:

Éducation . . . . .	99,6 %	Industrie mécanique . . . . .	77,0 %
Ménage . . . . .	90,0 %	Technique . . . . .	73,0 %
Tourisme . . . . .	88,0 %	Enseignement . . . . .	73,0 %
Alimentation . . . . .	87,0 %	Horticulture . . . . .	72,0 %
Carrières ecclésiastiques . . . . .	85,0 %	Agriculture . . . . .	72,0 %
Rentiers . . . . .	83,0 %	Bâtiment . . . . .	69,0 %

## B. L'émigration suivant le sexe et l'état civil

Le tableau 6 met en évidence la participation à l'émigration des individus de sexe masculin ou féminin, des célibataires, mariés, veufs ou divorcés.

Tableau 6. L'émigration en fonction du sexe et de l'état civil

Catégorie (sexe et état civil)	1924 <sup>1</sup>	1928 <sup>1</sup>	1932 <sup>1</sup>	1936 <sup>1</sup>	<sup>2</sup>	<sup>3</sup>
Célibataires (hommes)	48,1	52,4	34,0	38,6	47,1	1,32
Célibataires (femmes)	20,8	22,4	28,3	17,2	21,6	0,52
Mariés (hommes)	15,0	11,3	15,5	20,8	14,5	0,50
Mariées (femmes)	13,8	11,1	17,4	19,2	13,7	0,48
Veufs	0,5	0,6	0,3	0,5	0,5	
Veuves	1,1	1,5	3,5	1,7	1,6	
Divorcés (hommes)	0,2	0,3	0,2	0,9	0,4	
Divorcées (femmes)	0,5	0,4	0,8	1,1	0,6	

<sup>1</sup> Taux de participation — en pour-cent du nombre total des émigrants — au mouvement de l'émigration des années 1924, 1928, 1932, 1936.

<sup>2</sup> Moyenne arithmétique pondérée de ces quatre taux de participation.

<sup>3</sup> Mesure dans laquelle la population suisse — appartenant à telle ou telle condition de sexe et d'état civil — a été touchée par l'émigration. En pour-mille de la population globale.

Les célibataires de sexe masculin occupent, dans le mouvement d'émigration, une position importante. Ils sont suivis de loin par les femmes célibataires.

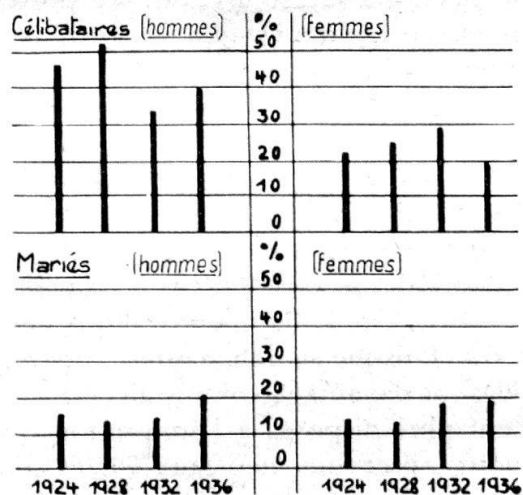
La comparaison entre le nombre des émigrants et le chiffre de la population suisse globale fait ressortir en quelle mesure les différentes catégories d'état civil ont été touchées par l'émigration. Ainsi, nous apercevons que les taux d'intensité pour les femmes célibataires, les hommes et femmes mariés sont à peu près égaux, mais restent bien au-dessous du taux pour les hommes célibataires.

Figure 5. L'émigration en fonction du sexe et de l'état civil

Le groupe des célibataires de sexe masculin paraît donc plus enclin à l'émigration que les trois autres catégories. D'autre part, il semble plus sensible aux variations économiques, puisque son taux de participation à l'émigration varie considérablement au cours des années: en période de prospérité (1928), il est très élevé; en période de crise (1932), il se maintient à une position inférieure. Le célibataire paraît donc émigrer de préférence aux époques de prospérité, et il semble, plus que les autres, sensible aux difficultés économiques mondiales. C'est d'ailleurs un phénomène bien explicable. En 1928, en raison de la grande prospérité dont ils jouissaient, les pays d'outre-mer ont pu facilement absorber un grand nombre de travailleurs étrangers. En 1932, par contre, lorsqu'ils ont commencé à souffrir de la crise, ils ont restreint autant que possible le nombre des immigrants. Ces mesures prohibitives de même que la situation économique instable atteignaient en premier lieu les individus les moins qualifiés. Or, les émigrants célibataires sont, en général, jeunes et ne disposent pas encore d'expérience professionnelle suffisante.

Le phénomène inverse s'observe pour les hommes mariés. Ceux-ci indiquent des taux de participation élevés en 1932, car ce sont en principe des individus d'un certain âge et d'une certaine expérience professionnelle, qui même en temps de crise sont appréciés par l'économie d'outre-mer.

Cependant, en 1936, le taux des émigrants mariés est encore plus élevé qu'en 1932, et nous pensons que ce phénomène est dû à certaines répercussions favorables de la dévaluation du franc: Les industries d'exportation pouvant reprendre leur lutte contre la concurrence étrangère, en vue de la reconquête des marchés perdus, notamment dans les pays transocéaniques, éprouvaient un grand besoin d'individus



Les hommes célibataires occupent dans le mouvement d'émigration une position importante. Ils sont suivis de loin par les femmes célibataires.

expérimentés et qualifiés. Il va sans dire qu'ils préféreraient des travailleurs d'un certain âge, c'est-à-dire des individus dont un pourcentage relativement élevé était marié<sup>25</sup>.

Etendons notre étude et constatons, de quelle façon les individus de telle ou telle condition d'état civil ont participé au mouvement d'émigration de telle ou telle profession. Voici d'abord les taux moyens des quatre années en question :

Tableau 7. Composition des professions en fonction du sexe et de l'état civil

Professions	Célibataires		Mariés		1
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Agriculture . . . . .	58,5	13,2	13,3	12,1	2,9
Bâtiment . . . . .	52,8	8,5	20,3	16,2	2,2
Technique . . . . .	51,5	5,8	23,7	17,0	2,0
Commerce . . . . .	47,0	17,3	16,8	16,9	2,0
Tourisme . . . . .	47,2	24,6	15,6	11,0	1,6
Horticulture . . . . .	56,4	9,6	16,0	17,3	0,7
Alimentation . . . . .	68,5	4,9	14,7	10,6	1,3
Industrie mécanique . . . . .	60,2	4,3	18,4	14,7	2,4
Enseignement . . . . .	24,2	42,2	16,2	14,3	3,1
Ménage <sup>2</sup> . . . . .	5,6	70,6		15,4	8,4
Éducation . . . . .		92,4		3,4	4,2
Carrières ecclésiastiques . . . . .	31,2	50,8	7,4	7,9	2,7
Rentiers . . . . .	21,5	33,3	4,5	13,9	26,8

<sup>1</sup> Restes se rapportant aux hommes et aux femmes veufs et divorcés.

<sup>2</sup> Les 5,6% de célibataires représentent des garçons au-dessous de 15 ans, sans activité économique, voyageant en compagnie de leur mère qui exerce le métier de ménagère.

Ce tableau statistique fait ressortir que les célibataires des deux sexes réagissent d'une manière toute différente à l'attraction du mouvement de l'émigration. Le taux de participation des célibataires de sexe masculin est élevé dans les professions manuelles; il est moindre pour les professions libérales. Pour les célibataires de sexe féminin, le phénomène est inverse: les professions non manuelles acquièrent une très grande importance, tandis que les professions manuelles sont parfois à peine représentées. Pour les individus mariés, la situation n'apparaît pas aussi nette. En principe, on peut dire que les professions manuelles et la technique présentent des taux plus élevés d'hommes mariés que les professions non manuelles<sup>26</sup>.

Les oscillations économiques ont de fortes répercussions sur la composition selon l'état civil dans le cadre des professions suivantes: agriculture, bâtiment, technique, commerce, tourisme. L'époque de prospérité (1928) fait monter le taux des célibataires, la période de crise (1932) la fait descendre.

En 1936, le bâtiment indique des taux élevés de célibataires alors qu'il souffre de la crise. Puisque les célibataires comprennent un plus grand nombre de jeunes manœuvres, ils sont davantage soumis aux péripéties d'une situation économique instable et se sentent plus disposés à l'émigration que les hommes mariés. En technique, par contre, nous observons des taux élevés d'hommes mariés, car nos industries d'exportation, qui profitent de la reprise économique résultant de la dévaluation monétaire, ont, pour sauvegarder leurs intérêts outre-mer, surtout besoin d'individus de grande expérience professionnelle, soit donc plutôt d'hommes mariés que de célibataires.

<sup>25</sup> Le taux de participation des femmes mariées augmente et diminue selon l'accroissement ou la diminution du taux des hommes mariés. Il existe donc une relation de cause à effet entre le mouvement migratoire des hommes mariés et celui des femmes mariées. Toutefois, en 1932, le nombre des femmes mariées est sensiblement plus élevé que celui des hommes mariés. La crise économique mondiale freinait donc en 1932 non seulement l'émigration des célibataires, mais aussi, bien qu'en moindre mesure, celle des hommes mariés. Ses répercussions furent moins sensibles pour les femmes mariées, car il s'agissait là en majorité de personnes sans activité économique, qui souvent allaient rejoindre leur mari établi déjà dans un pays d'outre-mer.

<sup>26</sup> Toutefois, dans l'enseignement (profession non manuelle), la catégorie des individus mariés atteint des taux de participation élevés, tandis que cette participation est faible pour les agriculteurs. On peut se demander si cela ne tient pas à une question d'âge, puisque les agriculteurs émigrent certainement plus jeunes que les instituteurs qui doivent d'abord achever leurs études.

### C. L'émigration suivant l'âge

1° Les différentes classes d'âge et l'émigration. Le tableau 8 et la figure 6 nous renseignent sur la composition selon l'âge du courant d'émigration:

Tableau 8. Participation des différentes classes d'âge à l'émigration

Classes d'âge	1924 <sup>1</sup>	1928 <sup>1</sup>	1932 <sup>1</sup>	1936 <sup>1</sup>	$\Sigma$ <sup>2</sup>	$\Sigma$ <sup>3</sup>
De 0 à 9 ans . . . . .	9,2	6,1	5,0	9,2	7,6	0,27
De 10 à 19 ans . . . . .	11,0	8,6	5,6	7,7	9,0	0,27
De 20 à 29 ans . . . . .	46,1	56,0	45,8	38,4	48,3	1,82
De 30 à 39 ans . . . . .	20,1	18,7	20,7	26,3	20,8	0,92
De 40 à 49 ans . . . . .	8,1	6,0	12,1	10,4	8,0	0,42
De 50 à 59 ans . . . . .	3,4	3,0	5,8	4,9	3,8	0,25
Plus de 60 ans . . . . .	2,1	1,6	5,0	3,1	2,5	0,17

<sup>1</sup> Taux de participation — en pour-cent du nombre total des émigrants — au mouvement d'émigration des années 1924, 1928, 1932, 1936.

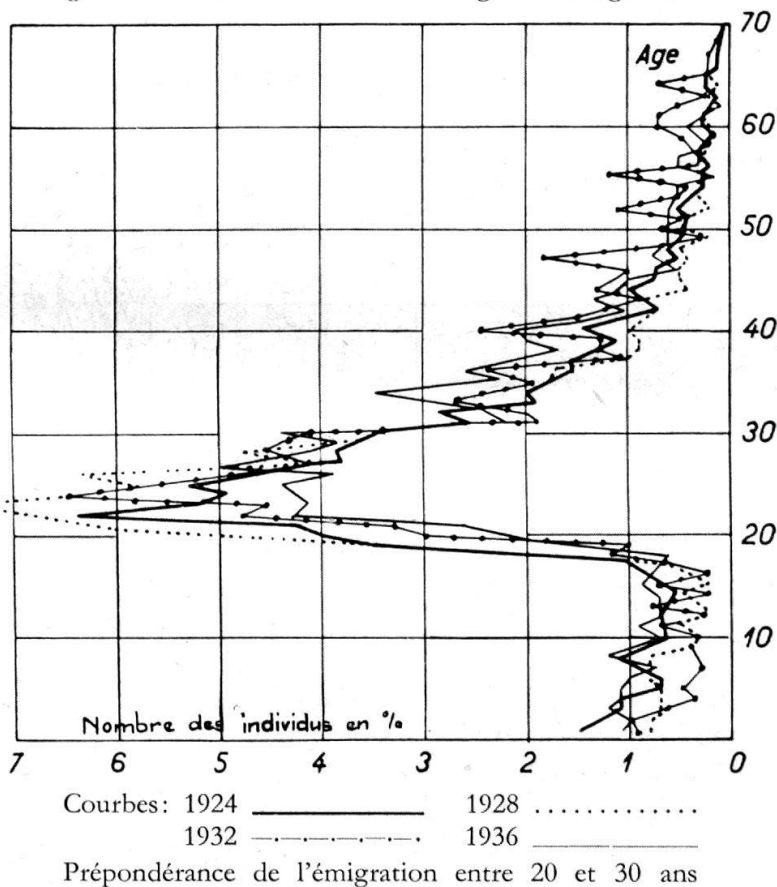
<sup>2</sup> Moyenne arithmétique pondérée de ces quatre taux de participation.

<sup>3</sup> Mesure dans laquelle la population suisse — appartenant à telle ou telle classe d'âge — a été touchée par l'émigration en pour-mille de la population globale.

Figure 6. Les différentes classes d'âge et l'émigration

On constate que la grande majorité des émigrants s'expatrient à l'âge de 20 à 40 ans. Notamment les classes d'âge de 20 à 30 ans indiquent un mouvement d'émigration intense. La plus grande fréquence s'observe pourtant à l'âge de 22 à 26 ans. Rapportés à l'effectif global de la population, les taux d'intensité sont maximum à l'âge de 20 à 30 ans.

Regardons, de quelle façon les oscillations économiques se répercutent sur la structure par âges du courant d'émigration. La période de prospérité (1928) fait augmenter le taux des individus de 20 à 29 ans, diminuer le taux des personnes de 0 à 19 et de 30 à 60 ans. L'année de crise (1932) est caractérisée par un pourcentage relativement élevé d'individus de 40 à 60 ans. En 1936, les enfants jusqu'à 9 ans, les adultes de 30 à 60 ans occupent une forte position dans le mouvement de l'émigration, les jeunes gens de 20 à 30 ans une faible position.

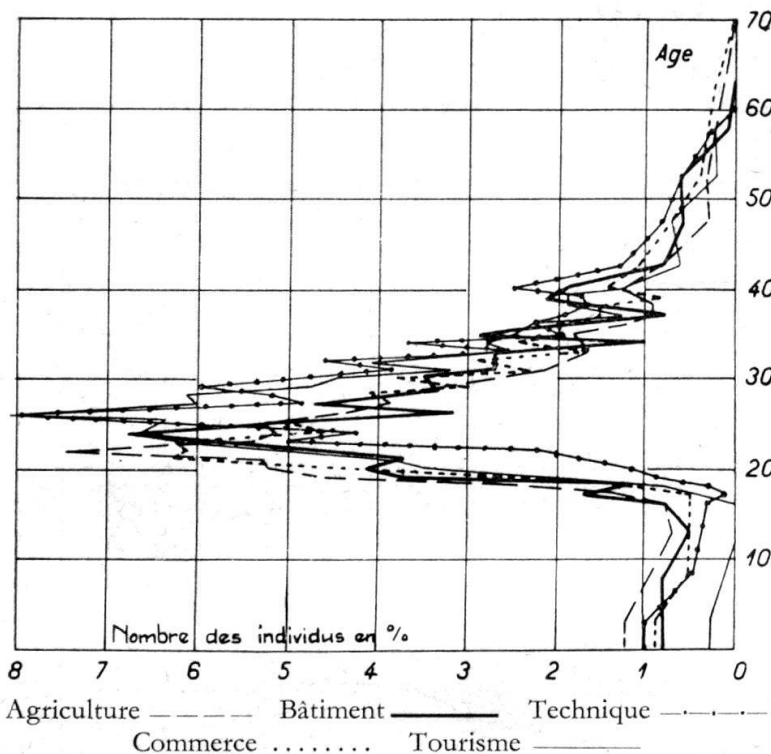


Voici les conclusions qu'on peut en tirer: La prospérité de l'année 1928 favorisait surtout l'émigration de jeunes gens de 20 à 29 ans, qui, comme on l'a déjà constaté, ont été attirés par la prospérité d'outre-mer. La crise de l'année 1932 déprimait l'émigration des jeunes travailleurs peu qualifiés et peu expérimentés, tandis qu'elle frappait en moindre mesure le déplacement outre-mer de personnes plus âgées. D'une part, ces émigrants étaient des hommes expérimentés, représentant même en temps de crise une certaine valeur pour les pays transocéaniques, d'autre part, il s'agissait de femmes mariées qui allaient rejoindre leurs maris établis outre-mer et qui, n'exerçant pas de profession, ne constituaient pas de concurrence pour les travailleurs indigènes des pays transocéaniques.

En 1936 (période d'expansion économique des industries d'exportation), les émigrants ont été notamment des individus d'un certain âge (plus de 30 ans) capables de représenter les intérêts des industries nationales à l'étranger. Comme ils étaient souvent accompagnés par leurs enfants, le taux de participation de la classe d'âge de 0 à 9 ans fut également élevé<sup>27</sup>.

2° L'activité professionnelle dans les différentes classes d'âge. Nous tenons compte de cinq professions de première importance: agriculture, bâtiment, technique, commerce, tourisme:

Figure 7. L'activité professionnelle dans les différentes classes d'âge



Emigration des agriculteurs et des commerçants à un âge jeune, des techniciens et des employés d'hôtel à un âge plus avancé. Contingent d'enfants relativement élevé dans l'agriculture, le bâtiment, le commerce, peu élevé en technique et dans le tourisme.

l'émigration des âges moyens. Le nombre d'enfants parmi les émigrants-commerçants est relativement élevé. Les employés d'hôtel indiquent une fréquence maximum à l'âge de 28 ans; le nombre d'enfants y est peu élevé.

On constate que la structure par âge n'est pas la même pour les cinq professions envisagées. Les agriculteurs émigrent de préférence à un âge jeune; leur fréquence maximum s'inscrit à 22 ans. D'autre part, leur contingent d'enfants de moins de 10 ans est le plus important des cinq professions envisagées.

Pour les travailleurs en bâtiment, la fréquence maximum est à 24 ans, des fréquences de moindre importance à 28, 33, 40 ans. Le nombre d'enfants y est également relativement élevé.

Les techniciens émigrent plus tard, de préférence vers 27 ans, puis de nouveau vers 32 et vers 40 ans. Le nombre d'enfants y est peu élevé. Un grand nombre de commerçants s'expatrient déjà assez tôt, mais ils participent aussi à

<sup>27</sup> A part ces modifications dues aux oscillations économiques dans le temps, nous constatons un autre fait: L'âge de la plus grande fréquence se déplace, au cours du temps, dans la pyramide des âges vers le haut. Tandis qu'en 1924 elle s'inscrit à 23 ans, elle est à 24 ans en 1928, à 26 ans en 1932. En 1936, il n'y a pas même de fréquence maximum manifeste à l'âge de 20 à 30 ans, les pour-cent qui auraient dû la constituer étant répartis sur les âges moyens (30 à 40 ans) et supérieurs (40 à 60 ans). Ce phénomène est-il l'indice du fait que les jeunes gens n'émigrent qu'après une préparation professionnelle plus longue? Résulte-t-il plutôt du fait que la structure professionnelle du courant d'émigration a subi des modifications au cours du temps? Voilà la question qui se pose. Nous tenons à affirmer plutôt la valeur de la seconde hypothèse, puisque nous avons pu constater que la participation des professions non manuelles est beaucoup plus importante en 1932 et 1936 qu'en 1928, et certes les individus appartenant à cette première catégorie professionnelle partent outre-mer à un âge plus avancé que les personnes faisant partie des professions manuelles. C'est un problème qu'on peut d'ailleurs facilement résoudre en envisageant brièvement la question de l'âge en rapport avec d'autres aspects particuliers du phénomène d'émigration.

Cette différence de structure par âge des différentes professions qui participent à l'émigration, est due à une structure particulière de chaque branche d'activité de notre économie nationale. En principe, un très grand nombre d'individus émigrent après avoir terminé leur préparation professionnelle. Certaines professions demandent une plus longue période de préparation; il en résulte une différence de plusieurs années entre les fréquences maximum des différentes professions.

D'autre part, les chances de réussite dans un pays outre-mer ne sont pas, au même âge, les mêmes pour toutes les professions. Un agriculteur, qui doit labourer la terre, ne verra pas aussi vite les fruits de son travail qu'un technicien ou un employé d'hôtel, qui peuvent changer de position sans compromettre leur carrière; il aura donc un plus grand intérêt à émigrer jeune, tandis que les techniciens sont surtout appréciés en outre-mer, lorsqu'ils disposent déjà d'une certaine expérience.

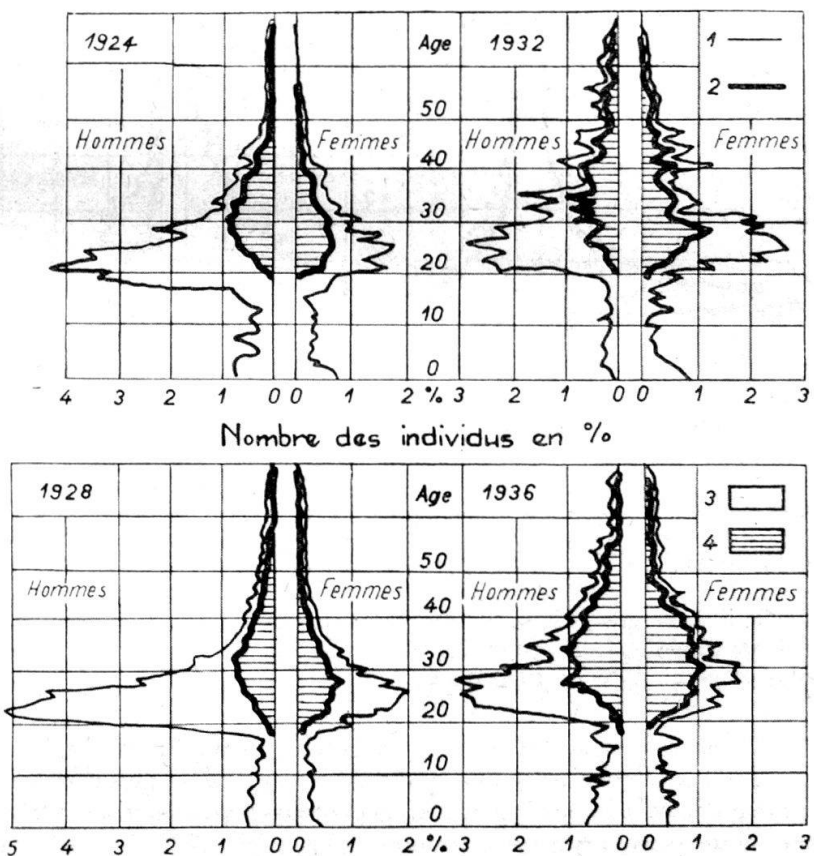
Le contingent plus ou moins considérable d'enfants est aussi le résultat de la structure particulière des différentes branches d'activité. Les employés d'hôtel, par exemple, indiquent un taux d'enfants peu élevé, parce que ceux-ci constitueraient pour les émigrants dans cette profession, pour des raisons que nous avons déjà expliquées (nécessité de loger auprès du patron, etc.), un certain embarras. De même, on pourrait prétendre que le contingent des enfants est variable suivant que les travailleurs des différentes professions émigrent pour des pays à climat tempéré ou tropical. C'est une question que nous aurons à examiner dans la troisième partie.

### 3° L'émigration des différentes classes d'âge en fonction du sexe et de l'état civil.

On constate, d'après la pyramide extérieure, que si l'époque de prospérité 1928 favorise l'émigration des jeunes gens entre 20 et 30 ans, la période de crise de 1932 la contrecarre. Cependant, il s'agit notamment de jeunes hommes dont la participation à l'émigration subit les plus grands changements. Ils occupaient une position prédominante en 1928; en 1932, par contre, leur supériorité numérique diminue et se répartit d'une part entre les hommes d'un âge plus élevé, d'autre part les femmes indépendamment de l'âge. L'année 1936 se caractérise par des taux de participation élevés d'hommes et de femmes d'un âge moyen et avancé.

La pyramide intérieure nous indique la façon dont les individus mariés participent au mouvement d'émigration des différents âges. Nous constatons d'une part que l'importance numérique des individus mariés est beau-

Figure 8. L'émigration des différentes classes d'âge en fonction du sexe et de l'état civil



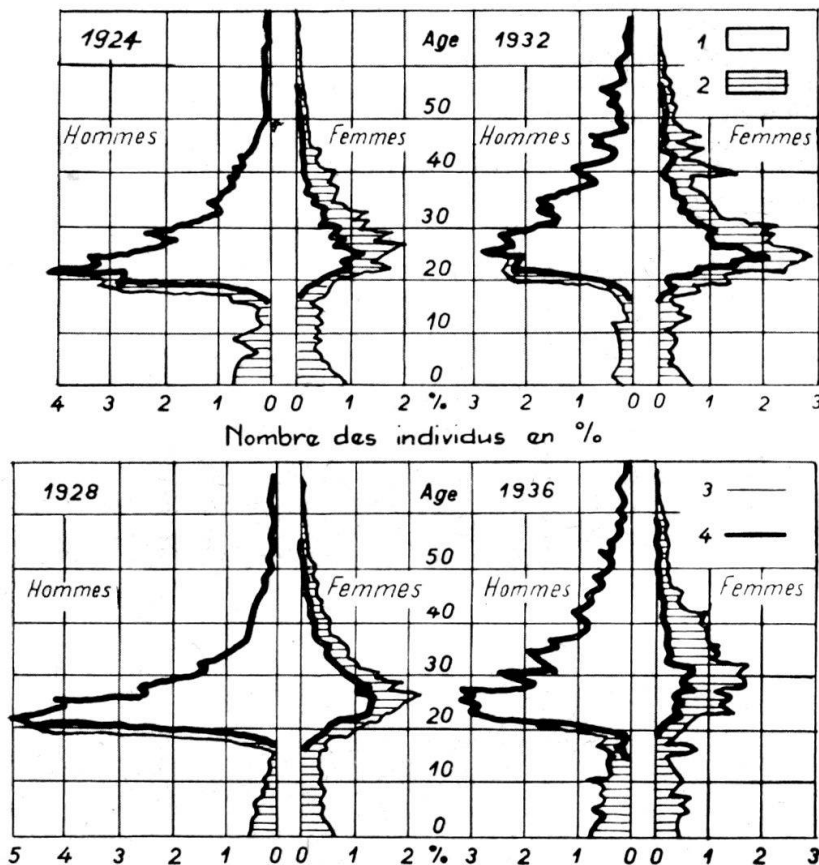
- 1 Courbe extérieure: Émigrants masculins et féminins de tel ou tel âge.
- 2 Courbe intérieure: Émigrants mariés (masculins ou féminins) de tel ou tel âge.
- 3 Célibataires des deux sexes.
- 4 Hommes et femmes mariés.

Position prédominante en 1928 des jeunes gens de sexe masculin entre 20 et 30 ans. Participation relativement forte en 1932 et 1936 des hommes d'un âge plus élevé et des femmes des différents âges (voir pyramide extérieure). Importance numérique des individus mariés plus élevée dans les âges supérieurs. Participation élevée en 1932 et 1936 (voir pyramide intérieure).

coup plus grande dans les âges supérieurs, qu'elle est d'autre part plus grande en 1932 et surtout en 1936 qu'en 1928. C'est aussi une observation que nous avons déjà faite auparavant.

#### 4° Émigrants avec ou sans activité économique par classes d'âge

Figure 9. Émigrants avec ou sans activité économique par classes d'âge



<sup>1</sup> Individus avec activité économique.    <sup>2</sup> Individus sans activité économique.  
<sup>3</sup> Courbe extérieure: Émigrants de sexe masculin ou féminin de tel ou tel âge.  
<sup>4</sup> Courbe intérieure: Émigrants de tel ou tel âge (hommes ou femmes) exerçant une activité économique.

Les individus sans activité économique sont des mineurs et des adultes de sexe féminin. Le nombre des femmes sans activité économique est plus élevé en 1932 et 1936 qu'en 1928.

Quant aux répercussions des oscillations économiques dans le temps, le nombre des femmes sans activité économique est beaucoup plus élevé en 1932, et plus encore en 1936, qu'en 1928. Ce phénomène est certainement dû aux conditions économiques particulières de chaque année en question, conditions que nous avons exposées à maintes reprises: en 1928, la prospérité outre-mer favorise l'émigration d'individus actifs, sans charge de famille, et le taux des personnes sans activité économique est réduit.

En 1932, l'émigration des individus actifs, notamment des jeunes travailleurs, est contrecarrée par la crise outre-mer; les personnes sans activité économique s'en ressentent moins.

En 1936, la reprise économique dans les industries d'exportation favorise l'émigration de techniciens et notamment d'individus expérimentés et d'un certain âge, qui, grâce à leur position relativement élevée, sont en mesure de se faire accompagner par leur épouse.

De nouveau, nous distinguons deux espèces de pyramides d'âge:

- a) une pyramide extérieure considérant le nombre total des émigrants,
- b) une pyramide intérieure (en blanc) tenant compte des individus avec activité économique.

La première des deux pyramides correspondant exactement à celle que nous venons de traiter dans le paragraphe précédent, nous n'avons plus à nous occuper que de la seconde pyramide.

Nous constatons que les émigrants-mineurs n'exercent pas encore d'activité économique, et dans les classes d'âge de plus de 20 ans, les personnes sans activité économique sont toutes de sexe féminin. Il s'agit là, pour la plupart, de femmes mariées qui accompagnent ou vont rejoindre leurs maris.